

**Formule révisée de la cote de rendement au collégial  
Le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue est vigilant**

Rouyn-Noranda, le 20 septembre 2018 – Le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue a été interpellé ces derniers jours quant à la cote de rendement au collégial qui a été révisée par le Bureau de coopération interuniversitaire, à la demande du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Malgré les préoccupations exprimées, le Cégep – comme tous les autres cégeps à travers la province – se doit d'attendre que les données réelles provenant des universités soient disponibles avant de se prononcer. Nous devons avoir en main des données statistiques solides et vérifiées, afin d'assurer la crédibilité et l'efficacité de nos actions.

Le directeur général du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue a déjà prévu, en plus des actions déjà entreprises, interpellier le prochain ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dès qu'il sera connu, au terme de l'élection du 1<sup>er</sup> octobre prochain, de sorte à dissiper tout doute possible quant à l'efficacité de la nouvelle formule utilisée.

Le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue met tout en œuvre pour défendre les intérêts de ses étudiants. La direction est très sensible à leur réussite et elle a à cœur de leur donner tous les outils pour leur permettre de poursuivre des études universitaires à chances égales avec tous les autres étudiants.

-30-

Pour information :

Karine Aubin  
Conseillère en communication  
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
[karine.aubin@cegepat.qc.ca](mailto:karine.aubin@cegepat.qc.ca)  
819 762-0931, poste 1243